

## Musicologie et histoire du théâtre musical

### **Titre conféré**

Master of Arts en Sciences historiques: Musicologie et histoire du théâtre musical

### **Langues d'études**

Etudes en deux langues, en français et allemand

### **Début des études**

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

### **Accès à des études de niveau supérieur**

Doctorat

Ce programme d'études est conçu comme la continuation d'un programme de bachelor en Musicologie. L'enseignement est principalement centré sur la musique savante occidentale du Moyen Âge à nos jours et repose sur les orientations les plus récentes de la discipline, avec une partie des enseignements spécifiquement consacrée à son histoire, ses méthodes et ses tendances.

### **Profil du programme d'études**

Ce programme de master offre des approfondissements sur des sujets variés et se caractérise par une forte perspective interdisciplinaire grâce à l'étude des rapports que la musique entretient avec les codes d'autres formes d'expression et de son rôle dans des systèmes complexes comme l'opéra ou le cinéma. Il favorise un apprentissage professionnel des stratégies argumentatives orales et écrites en musicologie, qui culmine dans un travail de master permettant de mener à bien une recherche personnelle sur un sujet original.

Ce programme de master offre deux modules au choix, l'un visant à former aux métiers de la recherche et de la culture (avec possibilité de stage), l'autre aux exigences spécifiques de l'enseignement au gymnase/collège/lycée.

Les étudiantes et étudiants sont aussi invités à suivre les activités de recherche et de vulgarisation organisées par le Département: colloques, conférences, concerts et opéras commentés, Ciné-club, etc.

### **Objectifs de formation et débouchés**

Un aperçu des perspectives professionnelles possibles est donné dans la liste suivante:

- Enseignement (gymnase/collège/lycée; Hautes Écoles de Musique, branche histoire de la musique);

- Journalisme et médiation culturelle (radio; presse écrite; télévision; internet; institutions musicales et culturelles);
- Gestion et conservation des sources musicales et audiovisuelles (archives musicales; bibliothèques musicales et collections musicales des bibliothèques généralistes; collections musicales des musées historiques; musées spécialisés; archives sonores; Répertoire International des Sources musicales);
- Organisation et administration culturelle (sociétés de concerts; orchestres; festivals; organisations soutenant la musique, par ex. SUISA ou ProHelvetia);
- Edition musicale et musicologique (maisons d'éditions musicales; revues scientifiques en musicologie; humanités numériques; labels discographiques);
- Carrière musicale ou scénique (en complément d'études dans une Haute École de Musique);
- Recherche et carrière académique (Fonds National Suisse; Universités; Hautes Écoles de Musique; institutions internationales).

## Organisation des études

### **Structure des études**

90 crédits ECTS + 30 crédits ECTS en option dans un programme d'études secondaires au choix ou dans un programme de spécialisation, 3 à 4 semestres

### **Plan d'études**

<https://studies.unifr.ch/go/p>

### **Admission**

Les voies d'études master se basent sur les connaissances et les compétences acquises pour l'obtention du bachelor.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire délivré par une Haute école universitaire suisse sont admis sans conditions préalables aux études de master s'ils ont acquis, selon les études de master souhaitées, 60 ou 90 crédits ECTS dans la même branche d'études. Des compléments peuvent toutefois être exigés. Le même principe s'applique aux titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire suisse ou étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg, qui ne remplissent pas cette condition peuvent être admis aux études de master avec des conditions préalables (à accomplir avant l'entrée en master) et/ou des compléments (à accomplir au cours des études de master). Ces prestations d'études ne doivent pas dépasser 60 crédits ECTS au total. Il en va de même des titulaires d'un diplôme de bachelor d'une Haute école spécialisée suisse, selon les conventions en vigueur.

*Les conditions d'admission propres à chaque programme d'études de master demeurent réservées.*

**Variantes**

Est également offert en tant que programme d'études secondaires (30 crédits ECTS).

**Contact**

Faculté des lettres et des sciences humaines

Département de musicologie

Prof.tit. Delphine Vincent

[delphine.vincent@unifr.ch](mailto:delphine.vincent@unifr.ch)

<http://studies.unifr.ch/go/fr-musicology>